

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Jeudi 17 septembre 2020, 12h30, TEAMS

Présents : Juan Antonio AGUILAR SANCHEZ, Yannick ALLARD, Riccardo ARGURIO, Nicolas CHAMEL, Stéphane CLEMMEN, Barbara CLERBAUX, Geoffrey COMPERE, Alexia CORRADINI, Laurent FAVART, Frank FERRARI, Pierre GASPARD, Samara HUSSAIN, Alain JORISSEN, Bilal KOSTET, Laura LOPEZ HONOREZ, Patricia Maria LOSADA PEREZ, Bortolo Matteo MOGNETTI, Louis MOUREAUX, Simone NAPOLITANO, Stefano PIRONIO, Nicolas POSTIAU, Dimitri POURBAIX, Petr TINIAKOV, Mustapha TLIDI, Michel TYTGAT, Sophie VAN ECK, Max VANDEN BEMBEN, Pascal VANLAER.

Excusés : Fabienne DE NEYN, Stéphane Detournay, Iona CODRINA MARIS.

1. Approbation de l'**ordre du jour** — **Vote**
Approuvé à l'unanimité
2. Approbation du projet de **procès-verbal** de la réunion du Conseil de Physique du 25 juin 2020 (document en annexe) – **Vote**
Approuvé à l'unanimité
3. Approbation du projet de **procès-verbal** de la réunion du Conseil extraordinaire de Physique du 3 juillet 2020 (document en annexe) – **Vote**
Approuvé à l'unanimité
4. Rapport des **décisions de bureau**
Néant
5. **Informations importantes**
 - a. Budget « bien-être » à notre disposition

Il s'agit d'un budget de la Faculté à hauteur de 50 000 euros. Cette somme est revenue à la Fac suite à la ponction opérée sur nos comptes et est destinée à financer les dépenses qui découlent directement du Covid (exemples : achat tablettes, caméra, masques, gels, etc.). L'utilisation de ce budget est basé sur un « cofinancement », la Fac remboursera 50% de la dépense.

Chaque département doit centraliser toutes les demandes d'intervention afin qu'une répartition par département soit établie et le Décanat décidera sur base des demandes, le financement qui sera accordé.

Samara collectera les informations et centralisera les factures qui seront transmises au Décanat.

Deadline pour la transmission des factures à la Faculté : 15 octobre.

b. Budget du Département

Actuellement, nous disposons de 17.706 euros sur le compte du Département de Physique qui ne pourront pas être reportés à l'année prochaine.

Nous devons soit dépenser ce budget de manière constructive et utile, soit en conserver une partie pour des dépenses ciblées, ce qui permet de garder l'argent sur le compte.

Les demandes seront collectées par Petr et Dimitri afin d'atteindre la somme requise. Les chefs de services seront contactés par email.

c. Rappel sur le (non) report des comptes 1050

Comme pour le compte du Département, les montants de ces comptes doivent soit être dépensés soit assignés à des dépenses ciblées. Les dépenses doivent être effectuées avant la fin 2020.

d. Cours d'éthique

Lors de la dernière réunion des Présidents de départements en Faculté, le Doyen a souhaité que l'on revienne sur la question de l'inclusion du cours d'Ethique (5ECTs) au programme. Il faudrait donc reconsidérer l'entrée de ce cours au programme de BA de 2022-23. La décision doit être rendue en mai 2021.

Remarques :

Nous devrions insister sur le fait que la contrainte des cinq crédits est handicapante pour modifier le programme. Cinq crédits pour un cours d'Ethique semble disproportionné par rapport à la place des cours de Physique dans le programme.

Louis Moureaux rappelle qu'il faut distinguer le problème des 5 ECTS et du cours d'Ethique principalement dirigé vers le bio-médical (donc peu adapté au programme de Physique).

e. Nomination de Sébastien Clesse (chaire non profilée)

Il débutera en octobre. Félicitations à lui.

f. Promotion de Geoffrey Compère au titre de Maître de Recherches au FNRS

Félicitations à lui.

6. Approbation de désignation de Maximilien Barbier comme assistant volontaire du 01/10/2020 au 30/09/2022 pour le cours de Mécanique Analytique (MATH-F-204, 2ECTS d'exercices au Q1) – Service de Physique Théorique et Mathématique (Directeur : Professeur F. Ferrari) – **Vote**
Approuvé à l'unanimité

7. Renouvellement des mandats :

a. Proposition de renouveler, du 01/10/2020 au 30/09/2021, le mandat de Monsieur Philippe Spindel en qualité de Professeur invité auprès de Physique Théorique (Directeur : Professeur P. Tiniakov) – **Vote**

Approuvé à l'unanimité

b. Proposition de renouveler, du 01/10/2020 au 30/09/2021, le mandat de Monsieur Thomas Erneux en qualité de Professeur de l'Université auprès du Service de Physique des Systèmes Dynamiques (Directeur : Professeur M. Tlidi) – **Vote**

Approuvé à l'unanimité

8. Proposition d'attribuer le mandat de Maître de Stage à Jérôme Carette auprès du service FT020 – AESS Physique (responsable prof. S. Massar) – **Vote**

Approuvé à l'unanimité

9. Proposition de confier, du 01/10/2020 au 30/09/2022, à Monsieur Stéphane CLEMMEN, Docteur en Sciences, un mandat de Maître d'enseignement et de fixer sa charge en lui attribuant le caractère à temps partiel (16h/an) – **Vote**

Titularisation d'un mandataire FNRS : Chercheur qualifié FNRS

PHYS-F-474 Optique quantique - 5 ECTS (Th. 24h) - partim Th. 16h [autre titulaire : M. Serge MASSAR].

Approuvé à l'unanimité

10. Proposition de confier, du 01/10/2020 au 30/09/2022, à Monsieur Nathan GOLDMAN, Docteur en Sciences, un mandat de Maître d'enseignement et de fixer sa charge en lui attribuant le caractère à temps partiel (45h/an) – **Vote**

Titularisation d'un mandataire FNRS : Chercheur qualifié FNRS

PHYS-F-431 Advanced condensed matter physics and quantum many-body systems - 5ECTS (Th. 36h - Ex. 12h) - partim Th. 36h

Approuvé à l'unanimité

11. Divers

a) Code couleurs et conditions de travail des assistants

Notez que la VUB passera en code orange la semaine prochaine. L'ULB va peut-être aussi devoir y passer. Par conséquent, seules les activités d'apprentissage essentielles pourront être organisées sur site. En cas de passage à l'orange, les labos et exercices devraient passer prioritaires pour le présentiel. Des locaux adaptés seront requis.

Par ailleurs, il faudrait potentiellement réaménager les horaires pour faire en sorte que les séances d'exercices soient rassemblées et que des locaux plus grands soient mis à disposition.

Au vu de la masse de travail qu'ont dû abattre les assistants durant le confinement, beaucoup d'entre eux ont vu leur travail de recherche pénalisé. On peut supposer qu'il en va de même pour l'année à venir. En cas de code orange, il faudra donc penser à réduire la quantité de travail des assistants.

Pour info, une très faible compensation est prévue par l'ULB (l'équivalent de 2 mois de salaire supplémentaire pour terminer la thèse).

Barbara Clerbaux nous informe qu'en Faculté des Sciences, les séances d'exercices sont considérées comme TP, labos. L'occupation à 100 % est donc autorisée (en jaune et orange).

b) Récolte des tables des matières et prérequis

Les fichiers seront transmis à Samara qui les centralisera sur une plateforme accessible aux titulaires.

c) Projet de PV du Conseil extraordinaire du 10/09

Pascal Vanlaer souhaiterait que soit ajoutée au PV la discussion autour des méthodes d'enseignement mises en place cette année au Département de Mathématiques car c'est la première fois que nous en obtenions des informations officielles.

d) Présentation des sujets de stages

Il y a eu une séance d'accueil des étudiants de master où ils ont pu recueillir des infos. Les posters de chaque service étaient affichés et les professeurs ont pu répondre aux questions des étudiants, notamment au sujet d'éventuels stages.

Petr Tiniakov (Président) et **Mustapha Tlidi** (vice-Président)